



**HAL**  
open science

## Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2015, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02037540

**HAL Id: hceres-02037540**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037540v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



## Rapport d'évaluation

### Licence Sociologie

Université Savoie Mont Blanc - USMB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Comportements, images, cultures, sociétés

Établissement déposant : Université Savoie Mont Blanc - USMB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de sociologie de l'USMB prend appui sur le Pôle enquête de l'unité de recherche commune à la sociologie et à l'histoire, le LLSETI (littératures, langues, sociétés études transfrontalières et internationales). Elle comprend 82 étudiants répartis sur les trois années. Elle mène vers le master professionnel adossé au LLSETI et les formations dans le domaine du travail social. Conçue comme une formation initiale monodisciplinaire, elle a pour particularité une perspective de préprofessionnalisation et une ouverture à d'autres sciences humaines. La L3 comporte deux parcours. Le premier dénommé, « parcours pré-pro » est destiné aux étudiants qui ont une perspective de professionnalisation. Le second « d'approfondissements disciplinaires » est destiné aux étudiants qui aspirent à renforcer leur formation en sociologie et suivent une première approche progressive en L1 et L2.

## Avis du comité d'experts

La licence de sociologie, conçue comme une formation initiale monodisciplinaire, a pour particularité une perspective de préprofessionnalisation et une ouverture à d'autres sciences humaines (anthropologie, philosophie, psychologie, histoire, droit). Ces disciplines sont effectivement mentionnées dans le tableau des unités d'enseignement qui serait plus lisible si les contenus d'enseignement étaient quantifiés.

Le premier objectif poursuivi est habituel en licence de sociologie : une connaissance des questions sociétales et une capacité à mobiliser différentes théories, paradigmes et méthodologies pour questionner, objectiver et analyser le sociétal dans une perspective réflexive, associée à une pratique professionnelle des différentes techniques de recueil, traitement et analyse de données empiriques (questionnaires, entretiens, observations, etc.). La pédagogie active mise en œuvre entraîne à la démarche sociologique, à partir d'une enquête concrète dès la L2, en toute cohérence avec l'intention initiale. Le deuxième objectif vise une préprofessionnalisation dans trois directions : Le master *Sociologie Appliquée aux Métiers des Études et de l'Enquête* (SAMEE), les métiers de l'enseignement et les métiers du social.

D'une façon générale, les objectifs se retrouvent dans les énoncés des enseignements souvent très précis de la fiche RNCP, mais le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique indique que ne sont que peu mobilisés des enseignants des disciplines connexes de l'USMB. Cette faible présence peut constituer un indicateur, si ce n'est d'une faible intégration de la licence dans son environnement, au moins d'une faible synergie entre les départements de l'UFR, à moins que la différence de 470h entre les heures enseignées aux étudiants et les heures produites par les enseignants corresponde à des interventions d'EC d'autres départements, ce qui ne serait qu'un problème de lisibilité. En revanche, la formation mobilise les ressources de l'USMB pour des UE transversales en anglais et en informatique.

En outre, la synergie avec le Pôle enquête du LLSETI (littératures, langues, sociétés études transfrontalières et internationales), permet de mobiliser différents bureaux d'études de la région pour intervenir dans une perspective de préprofessionnalisation et surtout des acteurs institutionnels de l'environnement socio-économique.

Le pilotage est assuré par un responsable pour chaque année, qui assure le recrutement des vacataires, leur coordination à travers des commissions pédagogiques. Une responsabilité spécifique attachée à la préprofessionnalisation, au sein de l'équipe de pilotage, permettrait plus aisément de mettre en œuvre cet objectif. Il en est de même pour l'objectif de synergie avec les autres disciplines.

L'immersion de l'USMB dans l'environnement scolaire, par le LLU (Liens Lycée Université) qui organise des journées Portes Ouvertes, journées du Lycéen, Train de l'information, etc. a pu avoir un effet ponctuel à la rentrée 2012 pour retomber à la rentrée 2013, ce qui peut expliquer l'instabilité des effectifs des entrants. On ne dispose pas d'information sur l'origine scolaire (et sociale) des nouveaux venus, mais l'année 2012-2013 est aussi celle des abandons

précoces et de faibles admissions en L2. Au total peu d'étudiants de L1 obtiennent la licence (24% de diplômés par rapport à l'effectif d'entrants en L1 en 2010).

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La licence e L'activité pédagogique de la licence de sociologie prend appui sur le Pôle enquête du LLSETI. Le mémoire de L3 constitue un exercice pratique d'initiation à la recherche, spécifique de l'USMB. Le taux de poursuite en master en 2012, de plus de la moitié des L3 diplômés, constitue un indicateur de lien avec la recherche.
Place de la professionnalisation	L'objectif de professionnalisation est atteint pour l'essentiel. L'orientation vers des LP, notamment la LP <i>Santé</i> n'est pas mentionnée. Le contenu des enseignements dispensés par des professionnels pourrait être précisé au-delà de la sociologie. La formalisation du projet étudiant serait bénéfique.
Place des projets et stages	L'intention de stage n'a pu être traduite concrètement, notamment pour les étudiants se préparant aux concours du travail social. L'absence d'offre de stage fait craindre des perspectives difficiles pour l'emploi.
Place de l'international	La place de l'international est faible, limitée à un étudiant entrant et un étudiant sortant chaque année. La volonté de partenariat de l'USMB vers l'Italie devrait être concrétisée, pour les étudiants comme pour les enseignants.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Des moyens spécifiques sont mis en œuvre en direction des lycées et une modalité d'accès direct en L2 et L3 est étudiée individuellement en fonction des parcours antérieurs. Les passerelles et réorientations en cours de formation sont favorisées. Le « Plan licence » (TD supplémentaires), des séances de consultation de copies et un tutorat par des étudiants de L3 sont autant de moyens au service de la réussite des étudiants.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont essentiellement en présentiel. La Certification Informatique et Internet (logiciel ETHNOS) et <i>infographie et multimédia</i> , (Adobe Photoshop) occupent une centaine d'heures dans la formation.
Evaluation des étudiants	Les formes de l'évaluation sont habituelles à l'université, contrôle des CM sur table et des TD par deux notes de contrôle continu. Il en est de même de la composition du jury et des règles de compensations entre UE.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'accueil de chaque étudiant en entretien individuel avec l'équipe pédagogique à l'issue de chaque première session permet un suivi mais le suivi des compétences acquises n'est pas formalisé. L'élaboration d'un portefeuille de compétences en serait le moyen.
Suivi des diplômés	L'USMB dispose d'un observatoire de la vie étudiante qui n'indique que le nombre de diplômés de L3 entrant en Master. Les indications données par l'équipe pédagogique ne sont pas chiffrées et le recueil de ces informations non formalisé. Les enquêtes d'insertion professionnelle sont donc à mettre en place.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement formel mais le département se réunit « régulièrement tout au long de l'année pour faire le point » (sans autre précision de régularité ou d'objet) et hors de la présence des étudiants. La présence des professionnels n'est pas non plus mentionnée. De même il est indiqué que les faibles effectifs « autorisent de nombreux échanges individualisés ou collectifs, organisés ou spontanés, entre étudiants et enseignants ». Ces possibilités, dans une université aux effectifs

	réduits, représentent une vraie richesse mais ne peuvent se substituer totalement à des structures et procédures plus formelles et institutionnelles. Elles ont été complétées en 2012 par une enquête « interne » et des évaluations anonymes des enseignements par les étudiants chaque semestre.
--	---

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Un objectif pré-professionnalisant de la formation original, avec une spécialisation progressive débouchant sur des parcours spécifiques en L3.
- Appui sur la recherche pour mettre en œuvre une pédagogie par la recherche et dans une perspective de préprofessionnalisation aux métiers de chargés d'études.
- L'importance des heures attribuées à des intervenants professionnels.
- L'accueil de chaque étudiant en entretien individuel avec l'équipe pédagogique à l'issue de chaque première session.

### Points faibles :

- Beaucoup d'abandons et instabilité des effectifs.
- Absence de formalisation de procédures d'accompagnement étudiant : projet étudiant, suivi de l'acquisition des compétences, suivi des diplômés, absence de conseil de perfectionnement.

### Conclusions :

Cette formation est pertinente et concourt à une égalité de la couverture territoriale en France.

L'ambition affichée de préprofessionnalisation est un choix pédagogique, politique et épistémologique majeur, concrétisé par les deux parcours et l'importance de l'intervention professionnelle. Elle doit se traduire de manière plus formalisée dans les contenus de la formation, le conseil de perfectionnement, les échanges avec les autres départements, disciplines et diplômes au sein du champ.

# Observations de l'établissement

---

Présidence  
27 rue Marcoz  
BP 1104 / 73011 Chambéry cedex

Tél. +33(4) 04 79 75 91 84

[www.univ-smb.fr](http://www.univ-smb.fr)

---

N/Réf. : PRE/DV/om/2014-15/215  
Denis VARASCHIN  
Président  
[presidence@univ-savoie.fr](mailto:presidence@univ-savoie.fr)

Mesdames, Messieurs les Membres  
du Comité d'Experts

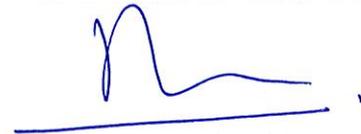
le 29 avril 2015,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3LI160010622-  
010508-RT - Licence SOCIOLOGIE

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser les observations formulées par l'Université Savoie Mont Blanc relatives au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Denis VARASCHIN

## Evaluation des formations Vague A : Campagne d'évaluation 2014-2015

Intitulé de la formation : Licence Sociologie

Nom du responsable : Odile JOLY (MCF, section 19)

### OBSERVATIONS

Les porteurs de la formation remercient les experts du HCERES et souhaitent préciser certains éléments en réponse aux observations formulées.

1. La licence de sociologie mobilise bien les autres départements de sciences humaines et sociales de l'UFR LLSH afin d'assurer certains « approfondissements disciplinaires » (philosophie) et les « compétences additionnelles et ouvertures disciplinaires » qui lui semblent nécessaires/opportuns d'apporter à la formation (philosophie, histoire, psychologie, droit). Cette ouverture sur les autres sciences sociales se réduit à mesure de l'avancement dans le cursus, au profit des enseignements spécifiques à la discipline et notamment des enseignements pré-professionnalisants. On peut la synthétiser comme suit :

Semestre	Cours portés par d'autres départements de sciences et humaines et sociales de l'UFR	Disciplines	Crédits européens	Durée en présentiel (en heures)
S1	Fondements épistémologiques des sciences sociales	Philosophie	2	20
S1	Philosophie morale et politique	Philosophie	2	20
	Du béhaviorisme au cognitivisme	Psychologie	2	20
	Histoire contemporaine	Histoire	2	24
	Droit	Droit	2	20
	Histoire des religions	Histoire	2	20
S2	Epistémologie générale	Philosophie	2	20
	Droit	Droit	2	20
	Histoire des religions	Histoire	2	20
S3	Philosophie de l'art et de l'esthétique	Philosophie	2	20
S4	Epistémologie des sciences sociales	Philosophie	2	16
S4	Réflexions sur l'art contemporain	Histoire	2	20
S6	Epistémologie du vivant	Philosophie	2	20

Parallèlement, le département de sociologie offre la possibilité aux étudiants L1 d'histoire et de psychologie de suivre 3 cours de 20 heures (2 cours de sociologie générale et 1 cours d'anthropologie).

2. Depuis quelques années, une évolution des origines scolaires et sociales des étudiants est observée : davantage issus de bacs technologiques (autour de 20%, en 2012 par exemple), ou provenant d'une autre filière universitaire, davantage boursiers (plus ou moins 40%), et en nécessité de travailler (d'après l'enquête passée auprès des étudiants en 2012, 36% des étudiants – y compris boursiers – « travaillent pour améliorer leurs conditions de vie »), les étudiants de L1 sont aussi de plus en plus nombreux à s'orienter en sociologie par défaut (selon la même enquête, 30% avaient déposé des dossiers/ 'étaient

inscrits dans une autre formation où ils ont été refusés, avant de s'inscrire en sociologie). Ces profils, couplés avec le fait que 30% des L1 déclarent vouloir passer – et ils réussissent – des concours divers et variés (métiers du social, mais aussi gendarmerie, infirmerie, etc.) expliquent l'instabilité des effectifs, au cours de la L1 pour l'essentiel, mais pas seulement, et le taux apparemment faible d'obtention de la licence *in fine*.

3. Les formations pré-professionnalisantes (aux métiers des études, du travail social ou de l'enseignement) s'attachent à expliciter la diversité des métiers que ces domaines recouvrent, les enjeux sociaux, voire politiques, les logiques d'action et outils propres à ces domaines. Via ces cours assurés par des professionnels, les entretiens et les observations en situation que les étudiants ont à conduire auprès d'autres professionnels – et qui sont formalisés *in fine* dans un rapport évalué en fin de semestre –, les étudiants sont amenés à davantage identifier et analyser les conditions de travail, les attendus (savoirs et compétences analytiques et méthodologiques) et la nature même de ces métiers. Il s'avère que ces enseignements contribuent à élargir, confirmer, ou à ré-orienter les perspectives professionnelles des étudiants. Cet accompagnement des projets des étudiants, et le suivi de l'acquisition des compétences qu'ils requièrent, seront davantage formalisés et personnalisés dans le cadre des cours et mini stages prévus à cet effet dans la prochaine maquette.
4. Outre les réunions de départements – a minima deux par semestre – l'architecture de la prochaine offre de formation prévoit la mise en place d'un conseil de perfectionnement de la Licence de sociologie. Composé du/de la responsable de la mention de Licence, des trois responsables d'année, d'un(e) professionnel(le) intervenant dans la formation, d'un(e) enseignant(e)-chercheur en sciences sociales extérieur(e) au département de sociologie et d'un(e) représentant(e) des étudiants, il se réunira une fois par an pour évaluer son fonctionnement et proposer des améliorations.